



- ◆ Trabajo realizado por el equipo de la Biblioteca Digital de la Fundación Universitaria San Pablo-CEU
- ◆ Me comprometo a utilizar esta copia privada sin finalidad lucrativa, para fines de investigación y docencia, de acuerdo con el art. 37 del T.R.L.P.I. (Texto Refundido de la Ley de Propiedad Intelectual del 12 abril 1996)

• délocalisations

Industrialisation : une destruction créatrice permanente

Michel Drancourt
Futuribles

Futuribles

« Industrialisation : la destruction créatrice »

L'article n'est pas reproduit dans son intégralité.

Mai 2004, n° 297.

35, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07 ;

tel. 01 53 63 37 70,

fax 01 42 22 65 54,

revue@futuribles.com

www.futuribles.com

Michel Drancourt est ancien commissaire

à la reconversion de la Lorraine,

économiste et membre du comité de rédaction

de *Futuribles*.

Autrefois c'était les entreprises en difficulté qui délocalisaient ; aujourd'hui, c'est aux entreprises rentables de faire de même. Malgré ces changements, l'origine du phénomène est toujours la même : la course à la compétitivité. La pression qui s'exerce sur les entreprises s'est encore accentuée ces dernières années : non seulement les exigences de la compétitivité, mais également l'impératif d'innovation obligent les firmes à tirer profit des marchés en expansion, mais également à diversifier leur offre. Restructuration, mutations industrielles, délocalisation ou désindustrialisation – tous ces termes ne décriraient-ils pas en définitive un processus bénéfique, celui de la destruction créatrice ?

Problèmes économiques

Jacques Chirac, président de la République, s'inquiète de la « désindustrialisation » de la France. Il n'est pas le seul à s'alarmer. Le Premier ministre japonais promet à ses concitoyens d'attirer des entreprises étrangères sur le territoire national. Aux États-Unis, les pertes d'emplois dues à la délocalisation et la faible reprise de l'emploi, alors que l'activité s'est vigoureusement renforcée au cours des derniers mois, sont des thèmes majeurs de la campagne présidentielle. Partout en Occident on craint que la Chine ne devienne l'usine du monde et l'Inde son principal fournisseur de services informatiques.

Cette manière de poser le problème de l'avenir de l'emploi ne rend que partiellement compte des mouvements en cours, dont certains tiennent plus de la révolution que de l'évolution.

Deux pressions majeures s'exercent sur l'emploi, son ampleur et sa répartition : la course à la baisse des prix et les changements techniques qui débouchent sur la création de nouveaux produits et aussi sur des modifications considérables des modes de production (ce que Joseph Schumpeter appelait la destruction créatrice).

La pression sur les prix

(...) Les « grands distributeurs » en France, comme dans tous les pays industrialisés, font l'essentiel de leur promotion sur le thème « Nous offrons les produits les moins chers ». Pour être toujours moins cher, il faut peser sur les prix de production qui résultent en un endroit donné de nombreux facteurs : les salaires et les charges, la fiscalité, le coût des services et des transports, le temps de travail et son intensité. Au fur et à mesure que de

nouveaux entrants pénètrent dans l'aire industrielle, ils secouent les positions acquises. Leurs charges sociales, au démarrage, sont réduites, le temps de travail est plus élevé, les demandeurs d'emploi sont nombreux, donc les salaires sont faibles. Là où, comme en Asie, notamment en Chine, la formation existe, on trouve des entreprises capables de proposer des produits similaires à ceux des contrées occidentales à des prix largement inférieurs.

Ainsi, la province de Guangdong, entre Shenzhen et Canton, fournit dès aujourd'hui, en pourcentage de la production mondiale, 70 % des photocopieurs, 70 % des chaussures, 45 % des puces audio-vidéo, 45 % des fours à micro-ondes, 30 % des lecteurs de disques compacts. Certes, le marché intérieur chinois en absorbe une part (et en absorbera une plus grande part demain), mais l'essentiel est destiné à l'extérieur. (...)

C'est cet aspect de la mondialisation qui inquiète le plus les gens et pas seulement en France. Aux États-Unis même, des attaques sont lancées contre Wal-Mart comme elles le sont en France contre Leclerc ou Carrefour.

Wal-Mart : 245 milliards de dollars de chiffre d'affaires, l'équivalent de plus de deux fois Carrefour, plus de 300 nouveaux centres commerciaux chaque année, sans compter les supermarchés et les *discounts*. Il s'agit désormais de la première entreprise du monde. Elle emploie 1,3 million de personnes, principalement aux États-Unis. Chaque semaine, 138 millions de clients se rendent dans l'un de ses 4 760 magasins ; 82 % des ménages américains ont fait au moins un achat chez Wal-Mart en 2003.

Quatre grands reproches sont adressés à Wal-Mart :

- Wal-Mart est le premier importateur de produits chinois (10 % de l'ensemble). Les importations contraignent les

France : la faiblesse du capital contre l'emploi

Pour entraîner l'économie, il faut qu'il reste, dans le peloton des leaders industriels, un nombre suffisant d'entreprises françaises. Or, en raison de l'aveuglement de tous ceux qui ont refusé, jusqu'à une période récente, d'élargir les retraits par capitalisation (venant largement compléter la répartition) et soutenu la politique de dirigisme du crédit pendant des décennies, les groupes français sont sous-capitalisés et les actionnaires français manquent de ressources.

Les groupes « français » sont donc parmi les plus contrôlés par des capitaux étrangers (39 % du capital des entreprises cotées et 23 % de celles non cotées). Les actionnaires extérieurs étant plus avides de résultats rapides que les locaux,

les entreprises françaises sont très sensibles aux variations boursières et contraintes de se défendre soit en délocalisant pour échapper aux fortes contraintes sociales et politiques du pays, soit en recourant plus que les Américains, par exemple, aux fournisseurs extérieurs.

On dira que c'est une bonne pression pour favoriser leur productivité mais, en contrepartie, c'est aussi une forte contrainte à la productivité par personne employée. Elle est en France parmi les plus élevées du monde, ce qui se traduit certes par des ventes, mais aussi par le rejet dans le chômage des salariés à qualification limitée ou à tonus affaibli, ce qui était moins le cas jusqu'à une période récente aux États-Unis.

producteurs américains à abaisser sans cesse leurs coûts, ce qui se fait le plus souvent en réduisant la masse salariale et l'emploi.

- La pression sur les activités et l'emploi est d'autant plus forte que Wal-Mart est de très loin le premier acheteur de nombreux produits. De 30 à 50 % des produits de toilette, y compris les produits de beauté comme Revlon, passent par ses rayons. Le groupe a un pouvoir de négociation considérable, y compris sur de très gros fournisseurs.

- Wal-Mart façonne donc le marché du travail au travers de ses fournisseurs et sous-traitants qui n'ont d'issue souvent, pour durer, que de délocaliser leur fabrication, y compris pour les appareils électroniques.

- Qui plus est, Wal-Mart exerce aussi une pression sur les salaires de ses propres employés. Refusant la présence syndicale, il multiplie le recours au travail temporaire, y compris celui d'immigrés clandestins, et pousse les entreprises qui dépendent de lui à en faire autant. (...)

La réponse de Wal-Mart est simple. La politique de « prix bas » tous les jours, qui est celle du groupe, permet aux acheteurs une forte économie (qui se chiffre en milliards de dollars). Elle favorise la maîtrise de l'inflation en maintenant les prix bas. Elle contribue aux gains de productivité (élevés) des États-Unis et donc favorise, finalement, la compétitivité du pays. Dès lors, faut-il freiner l'action de ce groupe et de quelques autres qui sont les artisans majeurs des progrès de la consommation à bas prix ?

Les salariés des entreprises qui ont à souffrir des pressions de Wal-Mart sur les achats sont parmi les clients des magasins. Les mêmes qui se plaignent de subir l'effet de la concurrence chinoise, ou autre, supporteront mal une hausse des prix des biens de consommation de 20 % ou plus.

Mais un autre acteur majeur pèse sur les prix, ce sont les actionnaires, notamment les fonds de pension ou de gestion qui réclament des entreprises une forte rentabilité. *Business Week* (1) note que les profits d'entreprises cotées se sont élevés à 223 milliards de dollars l'an dernier, tandis que la faiblesse de l'inflation

contribuait à alléger la dépense des consommateurs de 100 milliards de dollars par rapport à l'année précédente. Les chiffres ne sont pas de la même ampleur dans les autres économies industrialisées, mais ils suivent la même tendance.

L'expansion économique aux États-Unis en 2003

Les gagnants

Entreprises (profits)	+ 24,9 %
Investissements (actionnaires)	+ 39,2 %
(Standard Poor 500)	
Propriétaires d'immeubles	+ 6,5 %
Managers (encadrement)	+ 2,6 %
Consommateurs	+ 1,4 %
(index prix à la consommation)	

Les perdants

Techniciens (salaires réels)	+ 0,6 %
Cadres (cols bleus)	- 3,1 %
Chômeurs (hausse quasi nulle de l'emploi)	+ 0,1 %

Sources : Federal Reserve, Bureau of Labor Statistics, Commerce Department.

L'effet productivité

Pour alléger les prix et s'efforcer de réaliser des profits durables, donc répondre aux attentes des consommateurs d'une part, des actionnaires de l'autre, les entreprises procèdent à des efforts de productivité massifs. Les transformations techniques et d'organisation en cours changent le travail.

Ici encore, l'exemple américain est annonciateur de ce qui peut se réaliser en d'autres régions. Le Forrester Research Institute estime que sur les 2,7 millions d'emplois perdus aux États-Unis depuis trois ans, 300 000 seulement l'ont été par la faute de la délocalisation de certaines activités dans des pays à bas salaires. Le reste, donc l'essentiel, est dû aux gains de productivité (plus d'un million d'emplois en moins annuellement par point de productivité), qui ne s'opèrent plus seulement dans les tâches très élaborées mais aussi dans les activités « banales ».

(1) Édition du 22 mars 2004.

France : mutations industrielles plutôt que désindustrialisation

En une génération, la structure de l'économie française s'est profondément modifiée. Le poids de l'agriculture a été divisé par plus de deux et celui des services a augmenté de 50 %. Si le début du XX^e siècle a été marqué par l'exode rural vers l'industrie, le début du XXI^e siècle pourrait bien être caractérisé par l'exode industriel vers les activités tertiaires.

L'approche globale ne permet pas de conclure avec assurance à une brutale désindustrialisation de l'économie française. Ainsi, en une génération (1978-2002), l'industrie française a « perdu » plus de 1,5 million d'emplois et enregistré un recul de 30 % de ses effectifs entre 1978 (5,2 millions d'emplois) et 2002 (3,7 millions).

Dans le même temps, phénomène connu, l'emploi dans les services progresse de 2,8 millions, d'où résulte l'essentiel de la progression totale de l'emploi en France.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR GRANDS SECTEURS (1978-2002)

(en milliers)

	1978	Part (%)	2002	Part (%)
Agriculture	2 063,5	9,4	978,3	3,9
Industrie	5 275,7	24,0	3 742,6	15,0
Énergie	266,5	1,2	223,1	0,9
Construction	1 910,8	8,7	1 493,9	6,0
Commerce	2 953,2	13,4	3 461,3	13,9
Services	9 551,6	43,4	15 025,4	60,3
Ensemble	22 021,3	100,0	24 924,6	100,0

Source : INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Série longue.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI (1978-2002)

(en milliers)

	1978	Part (%)	2002	Part (%)	Évolution
Agriculture	2 063,5		978,3		- 1 085,2
Industrie (1)	5 275,7	24	3 742,6	15	- 1 533,1
Services marchands ..	3 070,2	14	5 934,7	24	+ 2 864,5
Dont services aux entreprises	1 614,0	7	3 546,2	14	+ 1 932,0
Ensemble	22 021,3	100	24 924,6	100	+ 2 903,3

(1) Hors énergie.
Source : INSEE.

On assiste sur cette période à une sorte de chassé-croisé entre les services et l'industrie : en 2002, l'industrie pèse ce que pesaient les services en 1978, 15 %.

Il convient, toutefois, de relativiser le recul de l'emploi industriel en France : non seulement les entreprises industrielles ont transféré vers le tertiaire des fonctions qu'elles assuraient : services généraux, comptabilité, entretien et maintenance, logistique, recouvrement des créances... mais, de plus, elles ont eu un recours massif à l'intérim : ces emplois sont passés, au cours des années quatre-vingt-dix, d'un effectif de 150 000 à plus de 300 000. La réintégration de ces emplois dans les effectifs industriels changerait, mécaniquement, l'importance des pertes d'emplois dans le secteur manufacturier, mais affecterait, également à la baisse, le niveau et la croissance de la productivité apparente du travail.

Source : extrait de DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), *La France, puissance industrielle. Une nouvelle politique industrielle par les territoires*, Paris, La Documentation française, 2004, p. 16-17.

En France, la productivité par salarié des entreprises est plus forte souvent qu'aux États-Unis, mais depuis longtemps le chômage y est aussi plus élevé. Ici comme ailleurs, il faut s'interroger sur les moyens d'assurer plus d'emplois qu'aujourd'hui. Or, les entreprises, y compris aux États-Unis, hésitent de plus en plus à embaucher durablement, craignant les charges croissantes et cela d'autant plus que les réserves de productivité peuvent être considérables.

Les nouvelles techniques, l'informatisation notamment, mais aussi les progrès de l'organisation qu'elles autorisent, favorisent la réduction massive des coûts salariaux. Dans de nombreuses activités, notamment de services et de vente (aux États-Unis, 80 % de la population en activité), ils comptent pour deux tiers dans les prix de revient. On constate que des entreprises de machines-outils ont réduit, en quelques années, leur personnel en ateliers d'un tiers ou de la moitié. (...)

On estime que dans de nombreux commerces, le volume vendu par salarié a augmenté de 35 % en cinq ans. Les entreprises

incitent les clients à se moderniser pour être en mesure de multiplier les centres de vente ou de distribution automatiques. Autrement dit, on se décharge sur le client d'une partie du métier de distributeur. Les banques sont en pleine mutation de productivité. Résultat : les jeunes trouvent plus difficilement un emploi. On compte, début 2004, plus de 7 % de chômeurs parmi les opérateurs de la production directe et des services ou du commerce, et moins de 3 % parmi les personnels de direction, d'encadrement. Le travail temporaire prend beaucoup d'ampleur. Hier, on parlait de « juste-à-temps » pour la livraison des produits, aujourd'hui on en parle à propos des emplois que l'on souhaite adapter au plus juste aux exigences du moment.

Les changements en cours

Le diagnostic sur l'évolution de l'emploi dépasse les défis de la délocalisation et annonce de nouvelles évolutions du travail

Innover dans les produits et les processus

Le rapport de la DATAR sur « la France, puissance industrielle (1) » note ceci : « L'avènement de l'économie de la connaissance comme objet même de production et de compétition conduit à rompre avec la vision d'un processus linéaire (de la recherche fondamentale à la vulgarisation industrielle) et avec l'opposition entre les innovations de *process* et les innovations de produits.

Aujourd'hui, l'innovation de *process* est intimement liée à celle des produits, et la recherche fortement couplée à la satisfaction de la demande finale. Le raccourcissement de cycle de l'innovation, comme le couplage des innovations de *process* et de produits, est ce qui, finalement, justifie la mise en réseau des acteurs dont les compétences se distribuent tout au long de la chaîne de valeur pour satisfaire un " même " marché final. »

Les régions qui ont le plus de chances de tirer parti des opportunités techniques nouvelles ne sont pas nombreuses.

Outre l'Île-de-France et Rhône-Alpes, on trouve le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine. Les Pays de la Loire et

PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), qui partent de plus loin, ont été les plus dynamiques entre 1995 et 2001. Sans prétendre tout passer en revue, on peut suggérer que le saupoudrage scientifique et technique n'est pas la solution, même si, ici où là, on assiste – comme à Alès – à de petits miracles.

Pour un développement industriel tourné vers l'avenir, il faut la conjonction d'une forte base universitaire (dans le sens américain du terme), d'une participation effective d'entreprises dynamiques travaillant en liaison avec les chercheurs et les innovateurs, et une volonté « sociétale » à la fois politique et syndicale. Inutile de rappeler que les idées de techniques nouvelles à la fois de *process* (décisives) et de produits (ou de services, indispensables) partent le plus souvent des entreprises ou de nouveaux entrepreneurs.

(1) DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), *La France, puissance industrielle. Une nouvelle politique industrielle par les territoires*, Paris, La Documentation française, 2004, 128 pages.

et de l'emploi par rapport à celles que nous connaissons depuis la fin des Trente Glorieuses.

En une génération, pour évoquer le cas de la France, la structure de l'économie s'est profondément modifiée. Le poids de l'agriculture a été divisé par plus de deux et celui des services a augmenté de plus de 50 %. Des industries entières ont disparu ou se sont délocalisées.

Cela ne veut pas dire pour autant que la production agricole ou industrielle française soit en chute libre. La modernisation entraîne un changement de nature des activités. Dans l'agriculture, l'amont et l'aval de la production – qui devient une « industrie » à fort investissement – exigent des emplois de type industriel ou de services, allant de la fabrication de machines aux assurances, en passant par de nombreuses activités, dont la transformation des produits. (...)

Ce qui disparaît le plus dans nos régions (France, Europe mais aussi États-Unis), ce sont les unités de montage (le taylorisme) et les usines mono-produit qui ne sont pas implantées dans un tissu dense d'activités, ou dépendent d'entreprises mal gérées.

Cela explique l'émoi à propos de la désindustrialisation. Le transfert d'un atelier de confection de 50 personnes d'une commune de 500 vers une agglomération de 30 000 personnes du même pays, à 100 km de là, provoque un drame local, réel, amplifié par l'effet télévision qui transforme tout accident de ce type en drame quasi national, même s'il n'est pas dû à la « délocalisation » vers la Chine mais simplement à une rationalisation de l'organisation.

Louis Renault, comme Henry Ford et bien d'autres, voulaient fabriquer, sinon sous un même toit, à tout le moins dans le même

ensemble, tout ce qui, de l'acier aux pneumatiques, entrait dans la composition d'une voiture. Désormais, chez Renault ou ailleurs, plus de 70 % de ce qui entre dans un véhicule vient d'autres fournisseurs. De plus en plus, des activités de services (des restaurants d'entreprise aux services informatiques) sont largement externalisées. Ce qui autrefois était comptabilisé industrie se retrouve dans les services, mais montre à quel point les frontières sont poreuses.

Qui plus est, les entreprises travaillent en réseau, font appel à des fournisseurs ou cotraitants pour améliorer leur propre productivité. Chacun tend à se concentrer sur ce qu'il fait le mieux. L'externalisation s'opère en direction de l'extérieur mais beaucoup aussi en France même.

Ces mouvements s'accompagnent d'une transformation physique des entreprises. Les vastes usines employant des milliers d'ouvriers se raréfient. La plupart des usines ou établissements sont spécialisés et emploient directement un personnel réduit. Les plus fortes concentrations physiques de personnel sont de plus en plus dans les sièges des assurances, les hôpitaux, certaines administrations. En revanche, la « grande » industrie ou plus exactement les grands groupes gardent un effet d'entraînement en faisant appel à de nombreux fournisseurs de biens et services. On retrouve là la nécessité d'être plongé dans un réseau d'activités ou, à défaut, de disposer de moyens de communication rapides, physiques et électroniques, pour fonctionner avec efficacité.

L'éclatement industriel a une tout autre conséquence : la réduction du nombre des responsables « décisionnaires » locaux. Ajoutée à la restructuration d'entreprises, la désindustrialisation peut conduire certaines régions, surtout si elles sont vouées à

Croissance et esprit d'entreprise

Plusieurs indicateurs peuvent être *a priori* envisagés pour mesurer l'activité entrepreneuriale : le nombre de travailleurs indépendants, le nombre d'entreprises à capitaux personnels, le nombre de créations d'entreprises ou d'autres données sur la démographie des entreprises comme des indices de « turbulence » (nombre simultané d'entrées et de sorties d'entreprises du secteur).

Les données disponibles sont peu nombreuses. L'institut spécialisé néerlandais EIM établit pour 23 pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) des « taux d'entrepreneuriat » (nombre de propriétaires d'entreprises rapporté à la population active). La comparabilité des définitions est évidemment loin d'être assurée entre les pays, mais les chiffres relatifs à un même pays peuvent être considérés comme à peu près homogènes dans le temps. Les statistiques méritent attention dans

la mesure où la France est, avec le Japon, l'un des rares pays où le taux d'entrepreneuriat a reculé de 1974 à 1998.

TAUX D'ENTREPRENEURIAT DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE

(en %)

	1974	1986	1998
Moyenne OCDE	9,0	10,0	11,1
France	10,9	9,8	8,5
Irlande	7,3	7,8	11,2
Italie	14,4	16,7	18,2
Espagne	11,6	11,5	13,0
Royaume-Uni	7,7	8,9	10,9
États-Unis	8,2	10,3	10,3
Japon	12,7	12,5	10,0

Source : Collectif. *Des idées pour la croissance. 77 économistes proposent leurs priorités pour une croissance durable en France*, Paris, Economica, Rexecode, 2003.

la « monoculture », à une forme de dépendance. La disparition de Moulinex n'est pas globalement catastrophique, dans la mesure où Seb en a repris l'essentiel des activités (en espérant que les obstacles juridiques ne viendront pas compromettre l'avenir du nouvel ensemble). Mais elle a tout de même pour conséquence non seulement la perte d'emplois, d'habitudes de travail et de vie dans plusieurs villes normandes, mais encore celle d'une forme de personnalité liée à la disparition de Jean Mantelet (2) qui, de son vivant, fut attaché à la région en même temps qu'à son entreprise. Dans de nombreux cas, des usines et donc des zones où elles fonctionnent, après quelques changements d'actionnariat, finissent par dépendre d'un siège lointain, suédois, suisse, américain, voire coréen. Si la politique sociale des entreprises mères n'est pas bonne, on passe d'un système paternaliste, avec ses inconvénients mais aussi ses avantages et sa proximité, à un système « anonyme ». C'est une des facettes de la désindustrialisation ou des modifications dans la répartition des tâches qu'il faut prendre en compte.

Pour l'avenir, le problème n'est cependant pas de retarder les pertes d'emplois qui résultent de l'évolution des techniques de l'organisation et de l'irruption de nouveaux entrants sur la scène économique moderne, il est de promouvoir des activités rentables et des emplois nouveaux.

Les perspectives

Pour assurer l'emploi demain, écartons d'emblée la solution de facilité, largement utilisée en France, qui est de multiplier de faux emplois « publics ». Au lieu de créer de la richesse, ils la consomment.

(2) Fondateur de Moulinex.

Deux voies s'imposent : tirer parti des marchés, notamment de ceux qui sont en pleine expansion ; pratiquer l'offre créatrice, c'est-à-dire créer de nouveaux marchés.

La conquête de parts de marché s'opère de plus en plus sur des marchés extérieurs. Elle n'entraîne pas nécessairement la multiplication des emplois en France (ou dans n'importe quel pays) mais accroît le potentiel des entreprises qui la réussissent.

Quand une entreprise produit des équipements, les pays clients, qu'ils soient européens ou extra-européens, exigent ou souhaitent une forte production locale. Pour installer des Escalator à Pékin, il faut réaliser 70 % de la commande avec des entreprises chinoises sur place. Si Danone veut vendre des yaourts en Chine, elle doit évidemment les produire sur place, de même que Nestlé ou Unilever pour les glaces, ou Volkswagen pour l'automobile. On ne peut pas se plaindre de ces évolutions car, même si l'emploi national n'en profite pas massivement, l'entreprise progresse et donc l'emploi de ses talents. Par ailleurs, les marchés chinois ou indiens sont des débouchés d'avenir.

La nécessité d'alliance avec des entreprises locales peut aussi conduire assez rapidement à des mariages surprenants. On a vu la production grand public (téléviseurs) de Thomson intégrée dans une entreprise chinoise. On a vu, en sens inverse, Renault devenir la maison mère de Nissan et, croit-on constater, s'en porter bien. Les fusions, longtemps nationales, deviennent de plus en plus internationales.

Plus proche de nous, le marché européen – le nouveau certes mais aussi le traditionnel – reste prometteur. Mais pour s'y imposer comme pour s'imposer ailleurs, les entreprises doivent pratiquer l'offre créatrice.

Les entreprises des pays émergents mais, plus encore, les progrès de productivité rongent l'emploi. Les créations nécessaires d'emplois, en contrepartie, reposent très largement sur les

Les délocalisations françaises vers les PECO

L'élargissement vient d'être fêté avec enthousiasme des deux côtés de l'ancien rideau de fer. Pour les pays de l'UE-15, notamment l'Allemagne, la France et l'Italie, l'événement est souvent perçu comme synonyme de délocalisation, c'est-à-dire de perte d'emplois. Une analyse des flux réalisés ces dernières années montre cependant que – pour la France – les craintes ne sont pas toujours fondées.

Les PECO, une chance pour l'économie française

Les implantations vers les pays de l'Est correspondent à une logique de marché : avec une croissance deux fois plus élevée que la moyenne européenne (UE-15), les PECO représentent avant tout un grand marché aux nombreux débouchés. Mais la région possède d'autres avantages : des coûts de production faibles, une main-d'œuvre bien formée, un cadre fiscal avantageux... Les territoires en Europe de l'Est s'avèrent ainsi très attractifs : entre 1999 et 2003, les IDE y ont atteint près de 150 milliards d'euros. Plusieurs estimations considèrent que 20 à 25 % des IDE constitueraient en fait des délocalisations. Dans le cas français, ce chiffre est vraisemblablement plus faible, car environ trois quarts des IDE dans la région se sont dirigés vers le secteur des services (contre environ la moitié en moyenne). Le risque de délocalisations massives s'estompe également, si on considère un autre chiffre : en 1998, les IDE dans ces pays représentaient 7 % de leur PIB ; en 2002, ce taux était passé à 2,5 %.

COÛT HORAIRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS L'UNION EUROPÉENNE

(en euros)

Pays	Coût horaire
Union européenne à 15	22,21
Slovénie	8,98
Pologne	4,48
République tchèque	3,90
Hongrie	3,83
Slovaquie	3,06
Estonie	3,03
Lituanie	2,71
Lettonie	2,42

Source : Eurostat, cité dans Roustan (2004).

Plus que les délocalisations, la France, comme d'autres pays européens, a davantage joué la stratégie de l'acquisition. Des pans entiers de l'industrie polonaise ou tchèque sont ainsi passés sous contrôle étranger. La grande distribution

domine le marché polonais, EDF et Veolia Environnement ont des parts de marché importantes en Hongrie ou en République tchèque, PSA et Renault ont renoué avec la tradition automobile de la région.

L'avantage économique que la France tire des nouveaux pays membres s'exprime également en termes d'échanges commerciaux. Depuis 2001, les exportations vers les dix nouveaux pays ont davantage augmenté que celles vers les pays de l'Europe des Quinze, tandis que les exportations vers les États-Unis ont même diminué. En 2003, la France a ainsi réalisé un excédent avec les pays de la région : les 12,9 milliards d'euros d'exportations dépassent nettement les importations d'une valeur de 10,8 milliards d'euros.

Une division encore essentiellement verticale du travail

Si les acquisitions, implantations ou délocalisations dans les pays de l'Est contribuent à augmenter la production à l'échelle de l'ensemble de l'Europe, elles suivent encore essentiellement une logique verticale de la division du travail entre l'Ouest et l'Est. Cette forme d'organisation est un autre facteur qui explique l'augmentation des échanges entre les deux zones géographiques. À l'avenir, la spécialisation horizontale pourrait devenir plus importante. Avec l'augmentation des niveaux de vie et la satisfaction de la demande de produits de consommation de première nécessité, les préférences nationales pourraient davantage s'exprimer sur le marché, incitant les industriels à produire le modèle A en France et le modèle B à l'Est.

L'augmentation du niveau de vie dans les PECO ne sera pas sans conséquences pour l'attractivité de la région. Ce processus a d'ailleurs déjà débuté. Des pays comme la Hongrie ou la République tchèque enregistrent des transferts vers des pays situés plus à l'Est, comme la Roumanie ou l'Ukraine par exemple.

Bibliographie

Commissariat général du Plan (2003), *Les délocalisations françaises en Europe*, compte rendu de réunion, 2 septembre ; intervenants : Érick Müller et Yann Lepape.

Roustan Max (2004), *La désindustrialisation du territoire : mythe ou réalité ?*, Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire, rapport d'information de l'Assemblée nationale n° 1625.

La rédaction

activités nouvelles et renouvelées. Mais celles-ci ne sont pas vraiment stimulées par la demande ordinaire. En effet, la « demande est rétro » ; elle réclame naturellement des produits existants. Il revient à l'offre créatrice des produits et services nouveaux qui, proposés au marché et ratifiés par lui, donneront à des activités nouvelles de relever le niveau des revenus et de l'emploi.

L'offre créatrice est donc un acte volontaire d'une entreprise pour réaliser une combinaison des ressources techniques, financières, humaines inédites, pour élargir et renouveler son marché. Encore faut-il que l'environnement dans lequel elle évolue contribue à favoriser la créativité et soit lui-même tourné vers l'innovation. On trouve là tous les problèmes liés à la formation, à l'utilisation de l'épargne, à l'efficacité de la recherche publique et privée, au rôle des pouvoirs publics nationaux et européens.

L'offre créatrice doit être permanente. Elle peut être l'œuvre aussi bien de grandes entreprises que de structures petites ou artisanales. À cet égard, le tissu industriel et d'activités marchandes est, là aussi, essentiel, en raison de l'effet « symbiose du progrès ». Les organes publics ont aussi à être inventifs, ne serait-ce que dans les méthodes de travail. L'offre créatrice

s'applique aux produits mais aussi à l'organisation. La productivité et la novation, c'est aussi en effet faire mieux à coups d'innovations, parfois peu spectaculaires, dans l'organisation, y compris des rapports sociaux.

De grands projets sont toujours possibles et l'esprit français en est friand. Mais il n'y a pas de petits progrès. La novation peut porter sur chacun des grands maillons de la chaîne qui conduit des ressources brutes au produit ou service rendu à l'utilisateur : recherche, conception, réalisation, vente, financement, formation du personnel, information des clients potentiels... Les exigences du développement durable lui ouvrent large les portes.

Le champ est immense. Une réponse est donc possible non seulement à l'irruption, qui ne cessera de grandir pendant des décennies, de nouveaux compétiteurs, mais encore à la permanente « destruction créatrice ». C'est le moyen durable de répondre aux défis de l'emploi et de surmonter les risques d'enlèvement collectif dans l'illusion du maintien des choses en l'état ou « du toujours plus » sans productivité. C'est, dans le même temps, celui de proposer une ambition collective à un pays qui en manque. ●

Environnement
ou en Répu-
la tradition

s nouveaux
d'échanges
les dix nou-
vers les pays
ions vers les
nce a ainsi
les 12,9 mil-
nt les impor-

le

ons dans les
roduction à
ent encore
sion du tra-
ation est un
s échanges
la spéciali-
tante. Avec
ction de la
nière néces-
sage s'expri-
produire le

ne sera pas
on. Ce pro-
la Hongrie
nsferts vers
ou l'Ukraine

localisations
, 2 septem-

territoire :
et au déve-
ormation de

daction